

<b>1</b>	Le conducteur déclaré et habituel (si différent du souscripteur) est âgé de 14 ans au moins et de 70 ans au plus.
<b>2</b>	Si le conducteur est né après le 1 <sup>er</sup> janvier 1988, il est titulaire du BSR ou du permis de conduire.
<b>3</b>	Votre e-Scooter est un modèle de série.
<b>4</b>	Le lieu de garage habituel de mon e-scooter est la France métropolitaine, hors Corse et Principauté de Monaco.
<b>5</b>	<p>Au cours des 36 derniers mois, le souscripteur et le conducteur déclaré :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- n'ont pas fait l'objet d'une suspension ou d'un retrait de permis de conduire, ni d'une condamnation pénale ou administrative en relation avec la conduite d'un véhicule terrestre à moteur.</li> <li>- n'ont pas été résiliés par un précédent assureur pour : Sinistres, Non-paiement de primes, Fausse déclaration.</li> <li>- n'ont pas fait l'objet de circonstances aggravantes (état d'imprégnation alcoolique, délit de fuite).</li> <li>- n'ont déclaré aucun sinistre corporel responsable (2 roues).</li> <li>- n'ont pas déclaré plus d'1 sinistre matériel ou dommages (2 roues).</li> </ul>
<b>6</b>	Vous n'avez pas été traduit dans les 36 derniers mois devant un tribunal répressif suite à un accident ou conduite sous l'emprise d'un état alcoolique, ni devant une commission ayant entraîné une suspension de permis de conduire de 2 mois ou plus.
<b>7</b>	Vous utilisez votre e-scooter pour des déplacements privés ou professionnels à l'exclusion des tournées ou visites régulières de clientèle, des livraisons, transports onéreux de voyageurs ou de marchandises, même à titre occasionnel.
<b>8</b>	Vous n'utilisez pas votre e-Scooter pour des compétitions sportives (course, essai, démonstration).
<b>9</b>	Votre e-Scooter est assimilé à un 50 cm3.
<b>10</b>	Le prix d'achat de votre e-Scooter ne dépasse pas 4 500 €

**Par ailleurs, si vous souscrivez la Formule 2, vous déclarez que :**

- votre véhicule est équipé d'un antivol mécanique de type U ou d'une chaîne articulée avec cadenas à utiliser en toutes circonstances.
- lors de la présence du souscripteur à son domicile principal ou secondaire, le véhicule est remis la nuit entre 22 heures et 8 heures du matin dans un endroit clos, couvert et fermant à clés.

Date : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_

Signature du souscripteur :

**Groupe EUROSSUR** – Siège social : 112 rue de Charenton 75012 PARIS  
 SAS au capital de 40 000 euros - RCS Paris B 422 495 226 – APE 6622 Z  
 N° d'immatriculation ORIAS : 07 001 927

Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile et Professionnelle conformes aux articles L512-6 et L512-7 du Code des Assurances